

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.026

L'An Deux Mille, le 30 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

22 MARS 2000

22 MARS 2000

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

**ETAIENT REPRESENTES** : M. BOURGEOIS représenté par M. DENIS  
M. DINDINAUD représenté par MME LECOMTE-RULLIER  
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY  
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE

**ABSENTS - EXCUSES** : M. CANDAU, MME BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 27  
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES LOCAUX  
DU GOLF DE LA COTE DE BEAUTE  
- LOT N° 5 ETANCHEITE  
- LOT N° 15 PEINTURE  
- LOT N° 16 AMENAGEMENT DE CUISINE

**VOTE** : UNANIMITE

Suite à la défaillance de 2 entreprises titulaires des lots n°s 5 et 15 relatifs à l'exécution des travaux d'étanchéité et de peinture dans le cadre du projet d'aménagement et de réhabilitation des locaux du Golf de la Côte de Beauté, les Services Techniques ont relancé un appel d'offres sur les bases du Dossier de Consultation d'Entreprises d'origine auquel il a été ajouté le lot n° 16 : aménagement de cuisine.

Un avis d'Appel Public à concurrence a été lancé le 15 février 2000, la remise des plis étant fixée le 23 mars 2000.

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie les 24 mars et 28 mars 2000 et a décidé de retenir les propositions des entreprises suivantes :

LOT N° 5 : "ETANCHEITE" - Entreprise SMAC - ACIEROID  
pour un montant de 38.856,36 Francs TTC

LOT N° 15 : "PEINTURE" - Aucune entreprise n'ayant proposé une offre conforme, il a été décidé par la Commission de déclarer le lot "peinture" infructueux.

LOT N° 16 : "AMENAGEMENT DE CUISINE" Entreprise HMI-COSMAO  
pour un montant de 545 438,82 Francs TTC

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le premier Adjoint à conclure et signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement des marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'ouverture des plis.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques (Lot N° 16) et le Cabinet POPEA (Lot N° 5 et Lot N° 15),
- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- Vu les choix de la Commission d'ouverture des plis,
- APRES en avoir délibéré,

**DECIDE**

- d'approuver la procédure de Consultation par voie d'Appel d'Offres ouvert engagée par les Services Techniques (ART. 295 à 298 du Code des Marchés Publics) concernant les travaux d'étanchéité, de peinture et d'aménagement de la cuisine pour les locaux du Golf de la Côte de beauté

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et à signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec les entreprises

LOT N° 5 : Entreprise SMAC-ACIEROID pour un montant de 38.856,36 F.TTC

LOT N° 16 : Entreprise HMI-COSMAO pour un montant de 545.438,82 F.TTC

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au Budget Communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 5 avril 2000  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,**

**H. THOMAS**